

Journal Burkinabè 4^{ème} trimestre 2024

de la Statistique

Trimestriel d'Information du Système Statistique National

N° 0015

TOURISME

L'activité hôtelière assez dynamique au troisième trimestre de 2024



- EDITORIAL**
Déclaration de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances, à l'occasion de la journée africaine de la statistique Page 3
- ACTUALITES**
Journée africaine de la statistique 2024 Page 5
- COMPRENDRE**
Le CHR de ZINIARE expérimente la certification médicale des causes de décès selon la CIM 11 Page 9
- DECOUVERTE**
Projections démographiques des petites entités, la nécessité d'une planification rationnelle du territoire Page 12
- CHIFFRES/RESULTATS**
Tourisme, l'activité hôtelière assez dynamique au troisième trimestre Page 14
- PORTRAIT/INTERVIEW**
« Il n'y a pas de développement sans statistiques » selon Dr Mady Ouédraogo, démographe à l'INSD Page 16



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

JOURNAL BURKINABE DE LA STATISTIQUE

Trimestriel d'Information
du Système Statistique National

ÉDITEUR

Institut National de la Statistique
et de la Démographie
insd@ined.bf

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Toubou RIPAMA
Directeur général de l'Institut National
de la Statistique et de la Démographie

DIRECTEUR DE PUBLICATION DÉLÉGUÉ

Bernard BERE
Directeur général adjoint de l'Institut National
de la Statistique et de la Démographie

COORDONNATEUR DE RÉDACTION

Pascal NAKELSE
Conseiller technique

REDACTEUR EN CHEF

Mouonkoun DABIRE
Chargé de Communication INSD

COMITÉ DE RÉDACTION

Mouonkoun DABIRE
Hamado OUEDRAGO
NAGABILA Isaac
Bintou SOW / ZONGO
Gosso BORO
Mady OUEDRAGO
Théophile TAPSOBA
Hélène ZIDA / BANGRE
Seydou Man Ali SAVADOGO

COMITÉ DE LECTURE

Mouonkoun DABIRE
Pascal NAKELSE
Edith T.V. M. TAPSOBA
François RAMDE
Flacké SOME

CRÉDITS PHOTOS : INSD et départements ministériels

CONCEPTION / IMPRESSION

Institut National de la Statistique et de la Démographie



01 BP 374 Ouaga - Tél : +(226) 25 49 85 02
insd@ined.bf - www.ined.bf

Réalisé avec l'appui financier
du PHASAO, financé par la
Banque Mondiale



Déclaration de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances Président du Conseil national de la statistique

A l'instar des autres pays africains, le Burkina Faso célèbre le 18 novembre de chaque année, la Journée africaine de la statistique (JAS). Cette commémoration a été instituée en mai 1990 par la 16^{ème} session de la conférence de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA). Elle a pour but de sensibiliser le grand public au rôle important que joue la statistique dans tous les aspects de la vie économique et sociale. Elle est aussi l'occasion de préconiser une utilisation systématique et à plus grande échelle des statistiques afin d'encourager la prise de décisions fondée sur des données probantes.



A l'instar des autres pays africains, le Burkina Faso célèbre le 18 novembre de chaque année, la Journée africaine de la statistique (JAS). Cette commémoration a été instituée en mai 1990 par la 16^{ème} session de la conférence de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA). Elle a pour but de sensibiliser le grand public au rôle important que joue la statistique dans tous les aspects de la vie économique et sociale. Elle est aussi l'occasion de préconiser une utilisation systématique et à plus grande échelle des statistiques afin d'encourager la prise de décisions fondée sur des données probantes.

Le thème de la célébration retenu par la CEA cette année 2024 est : « **Soutenir l'éducation en modernisant la production de statistiques adaptées à ses besoins** ». Ce thème, hautement pertinent, engage tout notre système statistique ainsi que le secteur éducatif. Il souligne l'importance de disposer de données fiables et pertinentes pour soutenir l'éducation, qui reste l'un des leviers les plus puissants pour le développement durable de notre pays. La statistique, dans son rôle fondamental, est un outil

indispensable pour évaluer, planifier et améliorer les systèmes éducatifs. L'accès à des données actualisées, précises et désagrégées nous permet d'élaborer des politiques publiques cohérentes, de cibler les investissements dans les infrastructures scolaires, et de suivre les performances des élèves ainsi que la qualité de l'enseignement dispensé.

Aujourd'hui, les systèmes éducatifs font face à des défis complexes : accroître l'accès à l'éducation, améliorer la qualité de l'apprentissage, intégrer les technologies de l'information et de la communication (TIC), et réduire les inégalités. Pour relever ces défis, nous avons besoin de statistiques modernisées, capables de capturer la diversité des dynamiques en jeu dans le secteur éducatif. Il est donc impératif de renforcer notre capacité à produire des données pertinentes pour guider les réformes éducatives et garantir que nos politiques soient fondées sur des faits.

Le Burkina Faso s'est engagé résolument dans un processus de modernisation de son système statistique. L'intégration des technologies numériques, telles que l'utilisation des appareils mobiles, des plateformes de collecte de données en ligne et des logiciels de gestion et d'analyse de données, est devenue une priorité. Nous ne pouvons plus nous permettre de continuer à utiliser des méthodes traditionnelles qui, bien que robustes, sont coûteuses, lentes et sujettes à des erreurs. La modernisation des outils et méthodes de production statistique est essentielle pour répondre aux besoins croissants d'une éducation de qualité.

En modernisant notre système statistique, nous avons la possibilité d'améliorer l'efficacité de nos actions. Les données peuvent désormais être collectées, traitées et analysées plus rapidement, facilitant ainsi des prises de décision plus réactives et mieux informées. Grâce à cette modernisation, nous pourrions aussi mieux suivre les résultats des élèves, les performances des enseignants, et la répartition des ressources éducatives, tout en nous assurant que personne n'est laissé pour compte, notamment dans les régions éloignées.

Il est également primordial de souligner que la qualité des données dépend de la formation continue et du renforcement des capacités de nos ressources humaines. À cet égard, je tiens à remercier tous les acteurs du système statistique national qui, chaque jour, œuvrent pour produire des statistiques fiables. Je réitère également mon engagement et celui de mon ministère à travailler en étroite collaboration avec tous les partenaires pour soutenir la transformation numérique de notre système statistique.

Permettez-moi enfin d'exprimer ma profonde gratitude à l'ensemble de nos partenaires techniques et financiers pour leur appui constant. Grâce à vos contributions, le Burkina Faso est sur la voie de l'atteinte de ses objectifs de développement durable, notamment dans le secteur de l'éducation.

Chers compatriotes, l'heure est à l'action. Moderniser

la production statistique n'est pas une option, mais une nécessité pour permettre à notre jeunesse de bénéficier d'une éducation de qualité, adaptée aux besoins du monde moderne. Ensemble, engageons-nous à utiliser les statistiques comme un outil stratégique pour améliorer l'éducation et, par conséquent, bâtir un avenir meilleur pour notre pays.

Vive la statistique au service de l'éducation !

Vive la Journée africaine de la statistique !

Vive le Burkina Faso !

Aboubakar NACANABO

Officier de l'Ordre de l'Étalon

Ministre de l'Économie et des Finances,
Président du Conseil National de la Statistique

www.insd.bf

BONNE ANNEE

2025

**A TOUT LE PEUPLE BURKINABE
QUE LA PAIX REVIENTE
DANS NOTRE CHERE PATRIE**

f Institut national de la statistique et de la démographie-INSD

STATISTIQUES ECONOMIQUES - STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES - STATISTIQUES SOCIALES - STATISTIQUES DES REGIONS - AUTRES STATISTIQUES

Journées africaine de la statistique 2024

Le PHASAO dote le MEBAPLN de 1190 ordinateurs pour soutenir la modernisation de la production des statistiques de l'éducation

Les acteurs du système statistique national (SSN) ont célébré en différé la journée africaine de la statistique couplée à la deuxième session ordinaire du Conseil national de la statistique de l'année 2024. Placée sous la présidence du ministre de l'Économie et des Finances, Dr. Aboubakar NACANABO, la solennité de la célébration a eu lieu le 25 novembre dans la salle de réunion de la Direction Générale des Douanes à Ouagadougou.



Le Ministre de l'économie et des finances, Aboubakar NACANABO, remettant du matériel informatique au représentant du DGESS.

« *Soutenir l'éducation en modernisant la production de statistiques adaptées à ses besoins* ». C'est ce thème qui fonde la réflexion des acteurs de la statistique pour la célébration annuelle de la journée dédiée à la promotion de la statistique sur le continent. Par le choix porté sur les statistiques de l'éducation, les acteurs soulignent l'importance de disposer de données fiables et pertinentes pour soutenir l'éducation, qui reste l'un des leviers les plus puissants pour le développement durable de notre pays. Pour le ministre de l'économie et des finances, la statistique, dans son rôle fondamental, est un outil indispensable pour évaluer, planifier et améliorer les systèmes éducatifs. L'accès à des données actualisées, précises et désagrégées permet aux décideurs d'élaborer des politiques publiques cohérentes, de mieux cibler les investissements scolaires, et de suivre les performances des élèves ainsi que la qualité de l'enseignement dispensé.

Pour les acteurs du SSN, cette journée est un moment important pour évaluer les progrès réalisés dans le système statistique et identifier les leviers à activer pour aller plus loin. Pour ce faire, un accent doit être mis sur la formation des agents de la statistique, le renforcement des infrastructures et la mobilisation des ressources nécessaires pour faire face aux exigences de la modernisation voulue par les acteurs de la statistique,

a signifié Wendinso OUEDRAOGO, Directeur des statistiques sectorielles et de l'évaluation du Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MEBAPLN).

Et pour soutenir la production des statistiques de l'éducation, le Président du Conseil national de la statistique (CNS) a remis au ministère de l'Éducation de base et de la promotion des langues nationale, du matériel informatique composé de 1190 ordinateurs, 545 disques durs externes, 545 kits de connexion, 590 kits scolaires et 45 onduleurs d'une valeur de 1 383 872 080 francs CFA. Ce matériel a été acquis grâce au Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'ouest (PHASAO).

A cette session, les acteurs ont dévoilé la feuille de route de l'élaboration du cinquième schéma directeur de la statistique (SDS) 2026-2030. L'objectif de ce cinquième



Les participants à la Journée africaine de la statistique 2024

SDS comme les autres, selon le Directeur général de l'INSD Toubou RIPAMA, est d'orienter la production, la diffusion et l'utilisation des données statistiques afin de répondre aux besoins des utilisateurs et de soutenir la prise de décision.

Mouonkoun DABIRE
 Communicateur INSD

Septième édition du livret genre des statistiques pour des politiques inclusives

L'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) a présenté la septième édition de son livret genre « Femmes et hommes au Burkina Faso en 2023 ». La cérémonie de dissémination a eu lieu le jeudi 21 novembre 2024, à Ouagadougou sous la présidence du Ministre de l'Economie et des Finances Dr. Aboubakar NACANABO.

Fruit d'une collaboration entre l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), le ministère en charge du genre et le projet de Renforcement des statistiques sur le genre (SGS), la présente édition du livret genre « Femmes et hommes au Burkina Faso en 2023 » présente une analyse des disparités entre femmes et hommes au Burkina Faso

dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'emploi, de l'accès aux ressources, les violences basées sur le genre et la prise de décision.

Les chiffres présentés dans le livret montrent que 76 % des hommes sont actifs contre 52 % des femmes. Par ailleurs, seulement 25 % des femmes possèdent des terres, contre 65 % des hommes et les femmes ne représentent que 35 % des propriétaires d'entreprises



M. Saïdou DIALLO a souligné l'importance de l'égalité des genres pour un développement économique durable.

non agricoles.

Le représentant du ministre de l'économie et des finances, Saïdou DIALLO a souligné l'importance de l'égalité des genres pour un développement économique durable. Il a relevé des disparités significatives, notamment un écart salarial de 30 % entre hommes et femmes à compétences égales. Selon lui, la promotion des femmes dans l'économie est essentielle pour lutter contre la pauvreté et stimuler la croissance économique.

« Ces données serviront de base au gouvernement pour combler les inégalités de genre. En dépit, des clichés peu reluisants de la situation de la femme, de nombreux efforts sont consentis par l'Etat. L'égalité des genres et notamment l'intégration transversale du genre dans les programmes de développement constitue un des principes directeurs des Objectifs de développement durable (ODD) à atteindre à l'horizon 2030. Le Burkina Faso s'est engagé dans la réalisation de l'agenda 2030 en souscrivant aux ODD avec pour objectif de parvenir au respect de l'égalité



Les participants ont échangé autour de la problématique du genre.



Mme Miriam Muller, Coordinatrice du projet de renforcement des statistiques sur le genre de la Banque mondiale (Strengthening Gender Statistics).

Ce livret est un outil essentiel pour orienter nos politiques de développement. Il met en lumière, à travers des données précises, les progrès réalisés et les défis restants dans notre quête d'une société plus équitable »

Par la voix de sa représentante à cette cérémonie Pauline ZOURE, la Banque mondiale, a réaffirmé son engagement à soutenir l'égalité des genres à travers des projets tels que le SGS. Elle a rappelé que des données de qualité sont

des genres et contribuer à l'autonomisation des femmes et des filles », a -t-il signifié.

Pour le Directeur général de l'INSD, Toubou RIPAMA, «

indispensables à l'élaboration de politiques inclusives, en particulier dans les domaines de l'emploi et de l'accès à la propriété foncière.



« Ce livret genre est le fruit de la collaboration entre la Banque mondiale et le gouvernement du Burkina Faso, notamment à travers l'INSD, et c'est un projet qui vise à appuyer les efforts du gouvernement à mettre en place une infrastructure statistique vraiment performante qui va nous permettre d'avoir des données fiables et de qualité pour aider à la prise de décision et à la mise en œuvre d'une politique inclusive en faveur du genre. Nous espérons que les données qui y sont, seront considérées par tous les acteurs dans la planification de leur politique afin que nous puissions contribuer à l'amélioration des conditions des femmes et aussi à réduire la pauvreté », a dit Pauline ZOURE.

Le livret genre est accessible via ce lien <https://www.insd.bf/.../Livret%20Genre%20Burkina%202023...>

Mouonkoun DABIRE
 Communicateur INSD

**DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉTUDES ET DES STATISTIQUES
SECTORIELLES**

Planifier, coordonner, piloter et évaluer les projets et programmes de santé

Dans l'organigramme type des départements ministériels figure la Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS) chargée du pilotage et du soutien aux structures, à travers l'analyse et la production de données indispensables à la bonne marche des initiatives.



Les agents de la DGESS / Santé en plein travaux pour l'élaboration des outils de planification.

détaillés, constituent des documents d'orientation pour les décideurs politiques, et des outils de plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers.

Les rapports servent également dans la planification des activités du ministère. Ils fournissent des données fiables pour élaborer des stratégies de santé publique,

allouer les ressources de manière optimale et définir les priorités dans la mise en œuvre des interventions.

Le suivi-évaluation des projets et programmes de santé, une autre mission de la DGESS, consiste en la surveillance du déroulement des activités en cours, la mesure des progrès par rapport aux objectifs fixés et en l'identification des obstacles éventuels. Le suivi-évaluation permet de s'assurer que les interventions de santé atteignent leurs cibles et produisent les résultats escomptés.

Le « feedback » obtenu à partir du suivi-évaluation est utilisé pour ajuster et améliorer les projets et programmes en temps réel, garantissant ainsi leur efficacité continue.

Enfin, la mobilisation des ressources occupe une place de choix dans les missions de la DGESS. En fournissant des données fiables et des analyses rigoureuses, la DGESS produit des arguments solides permettant de convaincre les partenaires financiers de soutenir les initiatives de santé. La mobilisation des ressources, tout comme les autres missions de la DGESS, est vitale pour la mise en œuvre et la durabilité des programmes et projets de santé. Au final, les activités et actions de la DGESS dans le cadre de l'accomplissement de ses missions, permettent de garantir un meilleur état de santé aux populations.

Bintou SOW / ZONGO

SCRP DGESS/SANTE

La Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS) du Ministère de la santé est une structure centrale chargée de fournir des analyses et des données statistiques au sein du département en charge de la santé. Ses principales missions sont entre autres les études et analyses, la collecte de données, les publications de rapports, la mobilisation de ressources et l'appui à la prise de décisions.

Pilier fondamental, voire indispensable, elle fournit des données sanitaires essentielles pour l'amélioration des services de santé et à l'élaboration de politiques publiques efficaces.

La réalisation de cette mission implique de collecter à travers le Système national d'information sanitaire (SNIS), toutes les informations relatives aux différents programmes et projets de santé menés dans notre pays. Ce processus de collecte systématique est essentiel pour créer une base de données exhaustive et fiable, appelée ENDOS-BF.

A travers le traitement des données collectées, la DGESS est en mesure d'évaluer l'efficacité des projets et programmes de santé en cours et d'identifier les domaines nécessitant des améliorations.

La réalisation d'enquêtes, d'études et la production de rapports est également une mission essentielle de la DGESS. Ces enquêtes et études sont essentielles pour comprendre les dynamiques de santé au sein de la population et pour évaluer l'impact des interventions de santé. Leurs résultats, compilés dans des rapports

STATISTIQUES DE LA MORTALITÉ

Le CHR de ZINIARE expérimente la certification médicale des causes de décès selon la CIM 11

Selon les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la rédaction d'un certificat médical est un acte qui doit être posé par les cliniciens en cas de constat de décès. Cette pratique systématique en milieu de soins est indispensable pour disposer de données fiables sur les causes médicales de décès. Les données sur les causes de décès constituent une source majeure d'indicateurs de santé de la population et permettent d'orienter les décisions en matière de santé publique.



de santé par l'équipe technique avec l'appui des consultants de l'OMS. L'équipe technique nationale du projet ainsi que les prestataires du CHR de Ziniaré et les gestionnaires de données ont bénéficié d'une formation animée par des experts de l'OMS sur la certification des causes de décès et la CIM 11.

Au Burkina Faso, le modèle de certificats médicaux de décès varie d'une formation sanitaire à l'autre. Le système de santé ne dispose pas d'un modèle standard de certificat de décès à l'échelle nationale.

Pour prendre en compte les directives édictées par l'OMS dans l'élaboration des certificats de décès en vue d'assurer la comparabilité des statistiques en la matière entre les Etats, le Ministère de la santé a conçu en 2018 un projet de certification des causes de décès selon la CIM 11. Cette dernière représente la onzième révision de la classification internationale des maladies (La norme internationale pour l'évaluation de l'état de santé). Le Centre hospitalier régional (CHR) de Ziniaré a servi de structure pilote pour l'expérimentation dudit projet dont les activités ont démarré en 2022.

Le format du Certificat médical national, conforme aux prescriptions de l'OMS a été validé et paramétré dans la plateforme DHIS2. Le DHIS2 est un outil de collecte, de validation, d'analyse et de présentation de données statistiques agrégées et basées sur les patients, adapté aux activités de gestion intégrée des informations

La certification des décès qui surviennent en milieu de soins est un acte peu fréquent, et sa rédaction pose plusieurs difficultés aux prestataires. La première difficulté réside dans la détermination de la cause même du décès à laquelle s'ajoute la problématique de l'estimation de la date et de l'heure du décès. Les études révèlent que l'examen du corps n'est pas toujours systématique en cas de décès. Le but de la certification médicale des causes de décès est d'attester l'étiologie du décès et de d'améliorer la qualité des statistiques sur la morbidité et la mortalité.

Gosso BORO

Médecin de santé publique
Ministère de la santé

FORMATION PROFESSIONNELLE

La plomberie, la mécanique et la menuiserie-bois plus prisées sur le marché de l'emploi

Une proportion importante d'apprenants issus des centres de formation professionnelle au Burkina Faso (48,7%) ont réussi à intégrer le marché du travail. C'est ce qui ressort d'une enquête menée en 2024 par l'Observatoire national de l'emploi et de la formation (ONEF), portant sur les sortants de la promotion 2020. L'étude, qui a couvert plusieurs centres de formation répartis sur le territoire, met en lumière l'impact de la formation professionnelle



La majorité des apprenants issus des centres de formation professionnelle au Burkina Faso (48,7%) ont réussi à intégrer le marché du travail.

Les résultats de l'étude montrent que certains métiers offrent davantage de débouchés que d'autres. Les secteurs de la plomberie (86,7%), de la mécanique (82,4%) et de la menuiserie-bois (69, 3%) affichent des taux d'insertion les plus élevés. A l'inverse des métiers comme l'électrotechnique ou la couture, malgré leur forte demande, présentent des taux d'insertion plus modérés.

Le titre de qualification joue également un rôle déterminant dans l'insertion professionnelle. Les titulaires du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) s'en sortent mieux que ceux ayant un Brevet de Qualification Professionnelle (BQP) avec respectivement des taux d'insertion de 54,4% contre 37,7%. Cette disparité souligne l'importance des titres délivrés par les centres de formation, qui influencent directement l'employabilité des jeunes.

Selon l'enquête, 48,7% des jeunes ayant achevé leur

formation en 2020 ont trouvé un emploi ou se sont lancés dans l'auto-emploi. Cependant 22,4% sont encore en stage ou en formation complémentaire, tandis que 28,8% demeurent sans emploi.

Cette répartition révèle une disparité notable entre ceux qui parviennent à s'insérer rapidement et ceux qui éprouvent des difficultés à trouver leur place sur le marché du travail. Ce taux de chômage partiel s'explique par plusieurs facteurs, dont le manque d'expérience pratique ou encore la méconnaissance de certains métiers par les employeurs.

Les centres concernés par l'enquête incluent les Centres de Formation Professionnelle Régionaux (CFPR) ; ainsi que les centres de références comme ceux de Bobo-Dioulasso et Ouagadougou. Les résultats témoignent de la capacité de ces structures à former des jeunes prêts à entrer dans la vie active.

L'étude montre que les hommes s'insèrent plus facilement que les femmes, avec un taux de 50,4% contre 42,5% pour ces dernières. Les disparités s'observent également selon le milieu de résidence : les

Ce constat justifie la nécessité de renforcer les dispositifs d'accompagnement au sein des centres de formation, ainsi que dans les structures publiques et privées, afin de maximiser les chances d'insertion des jeunes.

	Inséré			Non inséré		
	Auto-emploi	Employé	Total	Apprenant/ stagiaire/ Etudiant	Sans emploi	Total
Sexe						
Homme	28,3	22,2	50,4	21,1	28,5	49,6
Femme	21,2	21,3	42,5	27,3	30,2	57,5
Milieu de résidence						
Urbain	26,3	21,9	48,2	22,5	29,2	51,8
Rural	35,9	22,4	58,3	20,7	21,0	41,7
Titre de qualification						
CQP	31,7	22,7	54,4	27,4	18,2	45,6
BQP	17,3	20,4	37,7	18,1	44,1	62,3
BPT	24,5	23,7	48,2	18,4	33,3	51,8
BPTS	33,0	20,8	53,7	5,0	41,3	46,3
Bénéficiaire d'un appui à l'insertion						
Oui	15,8	48,4	64,2	13,8	22,0	35,8
Non	27,5	20,3	47,8	23,0	29,3	52,2
Total	26,8	22,0	48,7	22,4	28,8	51,3

Tableau 1 : Taux d'insertion des sortants des centres de formation professionnelle (%)

jeunes issus du milieu rural affichent un taux d'insertion plus élevé (58,3%) que ceux vivant en milieu urbain (48,2%).

L'enquête met également en évidence l'importance de

mais aussi les défis à surmonter. Il apparaît que, malgré un taux d'insertion relativement élevé, une part non négligeable des sortants reste encore en marge du marché de l'emploi. Pour pallier ce problème, il est

essentiel de renforcer les dispositifs d'accompagnement à l'insertion et d'ajuster les programmes de formation aux besoins réels du marché.

Le gouvernement et les partenaires privés doivent donc poursuivre leurs efforts pour améliorer les conditions de formation, fournir davantage de soutien post-formation, et sensibiliser les entreprises à l'importance des qualifications professionnelles.

Ces mesures permettront d'optimiser l'employabilité des jeunes et de favoriser une croissance économique durable au Burkina Faso.

Mécanicien(ne) réparateur ; réparatrice des véhicules automobiles	2,2	24,3	26,5	39,6	33,9	73,5
Menuisier	44,0	25,3	69,3	18,7	12,0	30,7
Menuisier métallique	15,0	10,0	24,9	57,9	17,1	75,1
Mètreur Vérificateur	11,1	55,6	66,7	11,1	22,2	33,3
Monteur ; dépanneur des équipements de froid	25,0	26,4	51,5	18,5	30,0	48,5
Opérateur de machines-outils	8,0	20,0	28,0	40,0	32,0	72,0
Plombier	51,1	35,6	86,7	8,9	4,4	13,3
Boulangier ; boulangère	23,8	42,9	66,7	4,8	28,6	33,3
Coiffeuse ; Coiffeur	0,0	33,3	33,3	66,7	0,0	66,7
Couturier ; Couturière	35,6	23,1	58,7	31,7	9,6	41,3
Dessinateur bâtiment	14,3	0,0	14,3	28,6	57,1	85,7
Électricien ; Électricien du bâtiment	30,4	21,5	51,8	11,0	37,2	48,2
Total	26,8	22,0	48,7	22,4	28,8	51,3

Tableau 2 : Taux d'insertion des sortants des centres selon la filière (%)

l'appui à l'insertion professionnelle. Les jeunes ayant bénéficié d'un accompagnement après leur formation affichent un taux d'insertion plus élevé (64,2%) que ceux qui n'en ont pas bénéficié (47,8%). Cet accompagnement, sous forme de stage, de coaching ou d'aides à la recherche d'emploi, joue un rôle important dans la réussite de la transition vers le marché du travail.

NAGABILA Isaac

Conseiller en emploi et en formation professionnelle /ONEF

PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES DES PETITES ENTITÉS la nécessité d'une planification rationnelle du territoire

Les sociétés ont toujours eu besoin de prévoir l'avenir afin d'influer sur leur destin. La planification du développement exige des données relatives à ou sur la population et l'économie. Des indicateurs sont généralement produits et permettent de suivre les progrès sociaux et d'identifier les domaines dans lesquels les interventions sont prioritaires. La prise en compte des effectifs de population, de leur répartition par sexe, âge, etc. est centrale dans l'examen de la structure de production et de consommation ainsi que dans la détermination des équilibres économiques et sociaux. De ce fait, les projections démographiques sont le point de départ de la plupart des projections sur les besoins futurs.



Le code général des collectivités territoriales du Burkina Faso organise le pays en collectivités territoriales (régions, communes). Ces collectivités s'administrent librement dans le respect de l'unité nationale et de l'autonomie de chacune d'elles. Des plans locaux de développement sont généralement élaborés afin de guider les responsables des collectivités territoriales dans la planification et la coordination du développement. Les données démographiques, puissantes et incontournables outils d'aide à la décision, occupent de ce fait, une place importante dans l'élaboration des plans locaux de développement, notamment dans l'évaluation des besoins futurs des communes en infrastructures socioéconomiques (scolaires, sanitaires, etc.), ce qui montre l'importance des projections démographiques officielles.

Methodologies utilisées pour les projections démographiques

Les projections démographiques sont un ensemble de résultats de calculs simulant l'évolution future d'une population (effectif, structure par âge et sexe, fécondité, ...) suivant différentes hypothèses. Les hypothèses concernent généralement la fécondité, la mortalité et la migration et découlent d'une analyse situationnelle prenant en compte les options stratégiques du pays qui sont mises en œuvre au moment de l'élaboration des projections démographiques. Les projections démographiques sont alors une estimation raisonnable du futur et ont une fonction d'aide à la décision.

A partir des données collectées en 2019 lors du cinquième recensement général de la population et de l'habitation (5e RGPH), les projections démographiques nationales couvrant la période 2020-2035 ont été élaborées en utilisant la méthode des composantes et le logiciel Spectrum. Les projections se fondent sur trois scénarii (optimiste, tendanciel et pessimiste) donnant lieu à trois résultats différents.

Les résultats publiés les plus utilisés sont généralement ceux du scénario tendanciel. Donnant la population par âge et sexe, la méthode des composantes estime la population à partir des générations qui la composent, c'est-à-dire qu'on projette séparément les effectifs de chaque sexe en calculant les nouvelles naissances et les effectifs de survivants à l'aide d'hypothèses sur la mortalité, la fécondité et les migrations.

Pour être également utilisée pour les projections sous-nationales (régionales, provinciales, communales), la méthode des composantes nécessite de disposer des données suivantes pour chacune des entités administratives : population par sexe et âge, table perspective de mortalité, taux de fécondité par âge,

migrants nets par sexe et âge.

La non-désagrégation de ces données jusqu'au niveau communal et le besoin d'assurer une cohérence d'ensemble entre les projections démographiques produites aux niveaux hiérarchiques supérieurs et celles des niveaux inférieurs (région, province, commune) ont conduit à l'utilisation de la méthode des proportions pour réaliser les projections régionales, provinciales et communales. A l'issue du 5e RGPH, les travaux d'élaboration des projections démographiques ont permis de mettre à la disposition des utilisateurs, des données de projection couvrant la période 2020-2035, pour les niveaux national, régional, provincial et communal. Les données officielles de projections démographiques nationales, régionales et provinciales sont accessibles sur le site web de l'INSD à l'adresse <https://www.insd.bf/index.php/fr/resultats>. Les projections démographiques communales produites par l'INSD sont disponibles à l'adresse <https://burkinafaso.opendataforafrica.org/fgqejcc/projections-de-population>.

Théophile TAPSOBA

Hélène ZIDA / BANGRE

Démographes INSD

La méthode des proportions utilisée pour les projections communales peut se résumer en quatre étapes :

ETAPE 1 : projection des poids démographiques des communes dans leur province d'appartenance à partir des données des RGPH de 1996, de 2006 et de 2019 : on détermine, pour chaque année de la période de projection, l'effectif global de la population de chaque commune à partir des taux de croissance de la proportion de la population de la commune et de l'effectif projeté de la population totale de sa province d'appartenance de l'année concernée. Pour ce faire, on calcule le taux de croissance moyen de la proportion de chaque commune à partir des données des RGPH de 1996, 2006 et 2019 ;

ETAPE 2 : dérivation des effectifs globaux par sexe et par commune : pour obtenir l'effectif par sexe de la population de chaque commune à partir des effectifs globaux communaux, on calcule la moyenne des rapports de masculinité de chaque commune à partir des données des RGPH de 1996, 2006 et 2019. Les taux de masculinité et de féminité sont ensuite calculés puis multipliés par les effectifs globaux pour obtenir les effectifs par sexe ;

ETAPE 3 : élimination des différences : la somme des effectifs de population projetés par sexe ainsi déterminés à l'étape précédente doit coïncider aux effectifs provinciaux par sexe ou aux effectifs globaux communaux précédemment déterminés. Les différences observées sont redistribuées de manière itérative proportionnellement aux effectifs par commune et par sexe jusqu'à élimination de celles-ci ;

ETAPE 4 : dérivation pour chaque sexe des effectifs par année d'âge et par commune : pour chaque sexe et pour chaque âge, on calcule le coefficient de croissance des effectifs. Pour les nouveau-nés, la croissance suit l'augmentation du nombre de femmes en âge de procréer (15-49 ans). Pour une année de projection donnée et pour chaque sexe, on détermine les effectifs de chaque commune par année d'âge en multipliant le coefficient de croissance par l'effectif de population de même sexe et d'âge immédiatement inférieur et comptant pour l'année précédente. Cela suppose que tout le monde grandit d'une année. Pour chaque province, les légères différences qui apparaissent au niveau des totaux sont reversées dans les communes les plus peuplées.

TOURISME**l'activité hôtelière assez dynamique au troisième trimestre**

Le secteur de l'hôtellerie a affiché une évolution favorable au cours du troisième trimestre 2024 par rapport au trimestre précédent à l'exception des recettes qui ont enregistré une baisse de 11,7% (observatoire national du tourisme).



Grand Mosque of Bobo-Dioulasso

L'activité hôtelière est restée peu dynamique au cours des mois de juillet et d'août 2024. Par contre, le mois de septembre a enregistré une hausse des arrivées et des nuitées avec respectivement 8,2% et 29,0% par rapport au mois d'août.

L'objet des voyages et d'hébergement est dominé par le motif "Affaires et professionnels". Ce motif représente 71,0% des arrivées totales. Les motifs "Vacances, loisirs et détente" et "Visites à des parents et amis" sont respectivement de 11,6%, et de 10,3% des arrivées globales.

Par rapport à la même période de l'année dernière, l'activité d'hébergement a réalisé une performance positive en 2024. Les arrivées, les nuitées et les recettes ont enregistré une progression respective de 9,6%, 0,9% et 3,9% par rapport à la même période de l'année 2023. En effet, les recettes touristiques globales au niveau des établissements touristiques d'hébergement se situent à 64,3 milliards de FCFA en 2023.

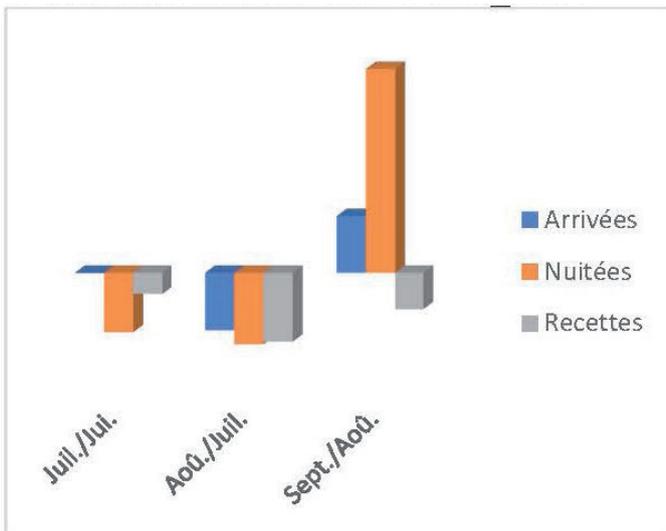
Au niveau de la filière « circuits et voyages », 39 640 billets d'avion ont été émis. Les agences de voyage et de tourisme ont organisé 58 circuits touristiques et 23

excursions. Ces activités ont généré un chiffre d'affaires de 22,9 milliards de FCFA en 2023, soit une hausse de plus de 27,1% par rapport à 2022.

La mise à jour du répertoire des établissements touristiques d'hébergement en 2023, a permis de dénombrier 1 255 unités soit une hausse de 164 unités de plus qu'en 2022. La capacité d'accueil au niveau national est estimée à 19 901 chambres. Au niveau des agences de voyages et de tourisme, l'effectif est estimé à 296 agences de voyages et de tourisme en 2023. Aussi, les restaurants ayant obtenu une autorisation d'exploiter, délivrée par l'administration nationale du tourisme, sont au total 449 unités de restauration.

Hamado OUEDRAOGO

Administrateur des services touristiques



Variations mensuelles des indicateurs hôteliers au Trim2_2024



Arrivées par principaux motifs de déplacement au Trim.2_2024

Indicateurs	Réalizations 2023	Variation (en %)	
		2023/2022	2022/2021
Offre dérivée			
Nombre d'ETH	1 255	15,0	5,4
Nombre de restaurants de tourisme	449	4,9	20,6
Nombre des AVT	296	8,4	14,7
Demande touristique en unité			
Arrivées globales de touristes	570 580	7,5	2,1
Arrivées du tourisme récepteur	120 803	4,2	9,1
Arrivées du tourisme interne	449 777	8,4	0,3
Nuitées globales	1 159 516	5,7	2,6
Nuitées du tourisme récepteur	358 813	-1,0	8,4
Nuitées du tourisme interne	800 703	9,0	0,0
Arrivées de touristes à l'aéroport	121 606	8,7	18,4
Circuits inter-Etats	26	333,3	200
Circuits internes	32	39,1	- 25,8
Excursions	23	9,5	62,5
Recettes en millions de FCFA			
Recettes globales	87 257,4	16,4	9,2
Recettes des ETH	64 310,6	13,0	2,2
Chiffre d'affaires sur titres de transport	22 913,01	27,2	39,5
Chiffre d'affaires sur circuits et excursions	33,8	13,8	26,6
Indices de performance			
Taux d'occupation (en %)	22,3	-1,4 pdp ¹	-0,2 pdp
Taux de fréquentation (en %)	11,4	-0,8 pdp	0,04 pdp
Durée moyenne de séjour (en nuitées)	2,03	-1,8%	0,01%
Dépense moyenne/jour/touriste (en FCFA)	55 464	6,9%	-0,4%

Chiffres clés du tourisme burkinabè en 2023

BURKINA : « IL N'Y A PAS DE DÉVELOPPEMENT SANS STATISTIQUES »

selon Dr Mady Ouédraogo, démographe à l'INSD

Du suivi de certains objectifs de développement à la planification éducative ou sanitaire, les statistiques éclairent les décisions pour des actions plus efficaces. Toutefois, au Burkina Faso, l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) rencontre certaines difficultés dans la collecte de données. C'est ce que fait savoir, Dr Mady Ouédraogo, démographe et directeur de la Coordination statistique, de la formation et de la recherche à l'INSD dans l'interview qui suit.



parle de données. Et à ce niveau, il faut régulièrement produire des statistiques qui permettent de faire le suivi de la mise en œuvre des stratégies.

Quelles sont les données statistiques qui permettent d'orienter les décisions de développement et les secteurs au Burkina qui bénéficient le plus de données statistiques ?

Pour ce qui concerne les statistiques, aussi bien au Burkina que dans n'importe quel pays du monde, les statistiques dont on a besoin sont

assez variées et diversifiées. Nous avons d'abord les statistiques démographiques. Ce sont des données qui parlent de la population du pays car c'est à partir d'elles que l'on peut faire une planification qui est fondée sur des preuves scientifiques et qui permet de mieux allouer les ressources pour entreprendre les actions de développement. Au niveau des statistiques, toujours, on peut noter les statistiques économiques. Il y a beaucoup d'actions qui sont menées pour développer nos économies. Donc, si ces actions ne sont pas menées ou ces politiques ne sont pas menées et suivies, cela pose un problème pour le taux de croissance. Tout pays a besoin de connaître son taux de croissance pour pouvoir d'abord mieux planifier ses actions et améliorer ce taux. A côté aussi, il y a le produit intérieur brut.

Nous avons les statistiques sur l'éducation qui ont un lien avec la population. Tout État a besoin, par exemple, de savoir à la rentrée prochaine, combien d'enfants vont être inscrits au CP1.

Ça permet de faire des prévisions sur le nombre d'enseignants à recruter et le nombre de classes à construire. Il y a aussi les statistiques de la santé.

Dans une population, si 80% sont malades, alors on ne peut rien espérer en termes de production pour faire

Lefaso.net : Quelle est l'importance de la statistique pour le développement d'un pays comme le Burkina Faso ?

Dr Mady Ouédraogo : Il n'y a pas de développement sans statistiques. Aujourd'hui, quand vous prenez la plupart des pays, même au niveau mondial, il y a des programmes de développement qui sont mis en œuvre grâce à la statistique. Au Burkina, nous avons eu dans les années 2000, le programme des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Actuellement, nous avons les Objectifs du développement durable (ODD) qui courent jusqu'en 2030. Au niveau national, il y a aussi des politiques qui sont développées. Il y a eu la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD), il y a eu le Plan national de développement sanitaire (PNDS) et aujourd'hui, il y a le Programme national de développement. Pour la production de ces différents documents de stratégie, il faut bien sûr disposer de statistiques assez fiables pour faire un bon diagnostic. Il faut identifier les vrais problèmes avant de pouvoir se projeter, donc la statistique est très utile à ce niveau.

Le deuxième point le plus important de la statistique, c'est le suivi, parce que quand on élabore une politique, il faut faire le suivi-évaluation et qui dit suivi-évaluation

avancer le pays. Au Burkina, il y a plusieurs actions qui sont menées dans le domaine de la santé pour faciliter l'atteinte des objectifs du pays, mais également des objectifs du développement durable.

Quand vous prenez la politique de gratuité des soins de santé au profit des enfants et au profit des femmes enceintes, cette stratégie permet d'améliorer le taux de fréquentation des centres de santé. Si je devais dépenser 1 000 francs et on me dit que c'est gratuit, au lieu de rester à la maison, je vais aller, parce que je sais qu'on va me donner gratuitement les médicaments. À côté de cela, il y a d'autres indicateurs, tels que le taux de mortalité, le taux de morbidité, qui nous permettent de regarder de très près nos programmes de santé. D'autres statistiques dans le domaine de l'agriculture et de l'environnement sont importantes pour estimer la production du pays. Au Burkina, nous avons des secteurs clés où l'on estime que l'on a suffisamment de données. Mais naturellement, on ne doit pas s'arrêter là, on doit continuer à travailler pour améliorer. Il faut noter qu'au niveau de l'éducation, il y a un système de collecte de données administratives assez performant qui permet de collecter régulièrement l'information statistique. Du coup, cela permet également de calculer beaucoup d'indicateurs pour accompagner la prise de décision. Après l'éducation, nous avons la santé, l'agriculture et l'élevage.

Avez-vous des exemples concrets de politiques ou d'actions réalisées grâce aux données statistiques ?

Dans le domaine de l'éducation, l'amélioration des résultats scolaires et des taux de réussite aux examens est notable, notamment grâce à des initiatives favorisant l'achèvement des cycles scolaires. La mise en place de cantines scolaires permet de maintenir de nombreux élèves à l'école jusqu'au CM2. Ces efforts augmentent leurs chances de réussir leurs examens, contribuant ainsi à une meilleure insertion dans le système éducatif. Concernant la réduction de la pauvreté, depuis les années 2000, plusieurs stratégies gouvernementales ont été mises en œuvre, notamment avec les filets sociaux avec octroi du cash et/ou aides alimentaires pour accompagner les ménages vulnérables. Ces initiatives visent non seulement à fournir une aide ponctuelle, mais également à autonomiser les bénéficiaires sur le plan financier et alimentaire. Bien que le contexte marqué par une augmentation des Personnes déplacées internes (PDI) limite ces efforts, les évaluations des indicateurs entre 2009 et 2021 montrent des progrès significatifs.

Quels sont les défis que rencontre l'INSD dans la collecte de données statistiques ?

L'Institut national de la statistique et de la démographie

(INSD) fait face à plusieurs défis majeurs dans la collecte et la production de données de qualité. L'insécurité constitue un obstacle important, rendant certaines zones inaccessibles. Cela oblige l'institution à exclure des zones de ses enquêtes ou à recourir à des estimations, comme ce fut le cas en 2019 avec l'utilisation de vues aériennes pour estimer les populations dans certaines zones. Par ailleurs, le manque de ressources humaines qualifiées impacte également la qualité des productions statistiques. L'INSD souffre d'une pénurie de statisticiens et de démographes adaptés aux besoins, malgré des efforts récents de recrutement facilités par le Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO). Cependant, les besoins restent importants pour garantir des productions de qualité. Enfin, les ressources financières insuffisantes constituent un autre défi majeur. Les enquêtes statistiques sont extrêmement coûteuses, à l'exemple de l'enquête en cours sur les entreprises, qui nécessite un budget d'un milliard de francs CFA. Malgré ces contraintes, l'INSD poursuit ses activités avec les moyens disponibles, tout en intensifiant son plaidoyer auprès des autorités pour mobiliser davantage de financements. Ces défis affectent particulièrement des projets de collectes dans des domaines comme la migration, l'assainissement, l'accès à l'eau potable et l'hygiène, qui sont essentiels pour améliorer la santé publique et promouvoir le développement national.

Qu'est ce qui est fait pour sensibiliser les gens à plus d'ouverture aux enquêteurs qui viennent vers eux pour collecter l'information ?

En matière de collecte de données, nous travaillons avec des entreprises, avec les populations et bien d'autres acteurs qui fournissent les données. Et nous n'essayons que faire la synthèse pour faire sortir les statistiques. Effectivement, avec les individus, la difficulté majeure, c'est de leur faire accepter de répondre à nos questions. C'est donc tout un processus qui est mis en place pour faciliter les choses. Nous travaillons à bien former ceux que nous envoyons sur le terrain. Il faut donc bien les former pour qu'ils puissent bien expliquer les objectifs de l'enquête sinon, il y aura beaucoup de réticences sur le terrain. A ce processus, il y a ceux qui doivent suivre le travail sur le terrain, et le travail qui se fait au niveau central de telle sorte que la sensibilisation soit en continu. Pour la sensibilisation, si je prends, par exemple, le cas de l'enquête sur les entreprises que nous sommes en train de mener, le processus a consisté d'abord à faire un lancement au niveau des 13 régions pour informer toutes les entreprises. Et après ça, il y a des sensibilisations que l'on mène aussi au niveau des différentes localités à travers les crieurs publics pour informer les populations.

A grande échelle, on utilise les radios ou encore les télévisions pour communiquer. C'est vrai qu'on a aussi la loi statistique qui nous permet de travailler aisément. Et il y a beaucoup de choses qui sont prévues dans la loi pour encourager les populations à répondre, d'autant plus que c'est pour un intérêt national. Mais si vous travaillez avec une population de 10 000, de 27 000 ou même de 100 000 personnes, il faut bien expliquer pour qu'il n'y ait pas de réticences à répondre au questionnaire.

Quelles sont vos suggestions pour que les données statistiques soient mieux utilisées dans les projets de développement au Burkina Faso ?

L'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) identifie des priorités stratégiques pour maximiser l'impact des statistiques sur le développement national. Ces priorités s'articulent autour de la sensibilisation, de la formation, de la mobilisation de ressources et de l'innovation technologique. Tout d'abord, il faut une sensibilisation accrue des acteurs publics, privés et associatifs. Les statistiques ne doivent pas seulement servir à élaborer des programmes, mais aussi à en assurer un suivi rigoureux. Pourtant, de nombreux acteurs sous-estiment leur importance ou ne savent pas comment les utiliser efficacement. L'INSD mène des campagnes de sensibilisation régulières et continuera à promouvoir l'intégration systématique des statistiques dans les projets, les politiques publiques et les initiatives de développement.

Ensuite, la formation des utilisateurs des données est un impératif. Dans divers secteurs, des acteurs produisent ou utilisent des statistiques sans avoir une maîtrise suffisante de leur interprétation, ce qui peut conduire à des erreurs dans les décisions. L'INSD plaide pour des efforts accrus afin de renforcer les capacités des parties prenantes, notamment par des ateliers, des formations spécialisées et un accompagnement technique. L'objectif est d'assurer une lecture correcte et une exploitation optimale des données pour en tirer des conclusions utiles et pertinentes. Par ailleurs, il faut souligner l'importance de mobiliser les ressources financières et humaines nécessaires à la production de données de qualité. Produire des statistiques fiables, notamment pour couvrir les lacunes dans le suivi des Objectifs de développement durable (ODD), nécessite des moyens importants. Beaucoup d'indicateurs essentiels restent non renseignés faute de données disponibles.

Pour combler ces lacunes, l'INSD travaille avec le gouvernement et les partenaires techniques et financiers pour obtenir les ressources nécessaires, en prévoyant des enquêtes spécifiques. Il y a un travail à faire en

matière d'accessibilité des données statistiques. Bien que l'institut ait mis en place plusieurs plateformes de diffusion, comme le site du Conseil national de la statistique et ceux des ministères sectoriels, ces ressources sont souvent sous-exploitées. Nous invitons les utilisateurs, qu'ils soient issus de l'administration, des ONG ou du secteur privé, à explorer ces outils pour accéder aux informations nécessaires. Une meilleure visibilité et une vulgarisation des données disponibles sont essentielles pour répondre aux besoins des utilisateurs. Un autre aspect déterminant est l'intégration systématique de la dimension statistique dès la conception des projets de développement. Trop de projets sont rejetés en raison de l'absence d'un cadre clair de suivi et d'évaluation basé sur des indicateurs statistiques fiables. Cette lacune empêche de dresser un état des lieux crédible ou d'évaluer l'impact des interventions. L'INSD plaide pour que chaque projet prenne en compte les statistiques dès sa phase initiale, garantissant ainsi un pilotage et une évaluation plus efficaces.

Qu'avez-vous à ajouter ?

Ce que je voudrais ajouter, c'est que l'INSD, au-delà de réaliser le recensement général de la population tous les dix ans, conduit plusieurs opérations statistiques de grande envergure. Cela nous permet de fournir de nombreux indicateurs pour le Burkina Faso. En dehors de ces enquêtes, il existe de nombreuses solutions courantes, comme les notes de conjoncture, les tableaux de bord économiques et démographiques, ainsi que diverses publications. J'invite les utilisateurs à visiter notre site web, où ils trouveront, j'en suis sûr, de nombreuses statistiques répondant à leurs interrogations. Par exemple, lors de l'élaboration du Schéma régional d'aménagement du territoire dans les années 2016-2017 par l'UEMOA, chaque pays devait fournir des statistiques pour renseigner les indicateurs. En tant que point focal pour le Burkina Faso, j'avais simplement partagé des liens vers deux sites Web où toutes les données nécessaires étaient disponibles. Cela montre que nous produisons suffisamment de statistiques et qu'elles sont accessibles. J'encourage donc les utilisateurs à les consulter et à les utiliser. Si une donnée n'est pas trouvée sur notre site, il est toujours possible de la solliciter directement auprès de l'INSD. Nous sommes une structure publique, et tout ce que nous produisons est également public. Enfin, nous invitons le grand public à consommer davantage ces données, car elles permettent d'éclairer les processus de décision, d'ajuster les stratégies et, in fine, d'obtenir les meilleurs résultats possibles pour le développement du pays.

LIVRET GENRE

Institut national de la statistique
et de la démographie (INSD)



Femmes et Hommes au Burkina Faso en 2023



Octobre 2024

